

Le point positif cependant, c'est que le chef renforce sa position de leader dominant, au moins lorsqu'il est physiquement avec ses troupes, et cette discipline s'est manifestée dans cette Chambre lorsque le Président des États-Unis a parlé de la libéralisation de nos échanges: il n'y a pas eu d'applaudissements des libéraux dans cette Chambre; lorsque le Président américain a parlé de la priorité de l'entreprise privée: aucun applaudissement des libéraux; lorsque le Président a relié l'aide étrangère à la libéralisation des échanges: aucun applaudissement des libéraux; lorsque le Président, à deux reprises, a parlé de la défense nationale: aucun applaudissement des libéraux.

Monsieur le Président, ce n'est pas une bonne façon d'amorcer un programme de communication. Si le chef du parti libéral veut se mériter d'autres séances de photographie avec le Président des États-Unis, il devra modifier sa position négative envers les États-Unis et peut-être devrait-il également être plus ouvert aux prises de positions de ses dissidents, membres de son caucus.

A ce moment-là, il n'aura peut-être pas besoin de déclarer à cette Chambre, ce dont nous doutons, et je cite: «Le Président a demandé à me voir»—le hansard, 7 avril 1987.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### L'INSTALLATION OBLIGATOIRE DE BAUDRIERS SUR LES BANQUETTES ARRIÈRE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, j'ai ici une autre lettre que je tiens à citer officiellement concernant l'installation obligatoire de ceintures de sécurité à triple point d'appui sur les banquettes arrière de tous les véhicules automobiles construits ou vendus au Canada. La lettre est adressée à M. Campbell, de Transports Canada, par M<sup>me</sup> Marilyn Riseborough, de Woodlawn, en Ontario. Voici:

En regardant l'émission télévisée *The Fifth Estate*... j'ai été scandalisée d'entendre un de vos collaborateurs... dire que s'il n'y a pas de baudrier sur les banquettes arrière des voitures au Canada, c'est notamment «parce que peu de gens utilisent ces banquettes au Canada»...

Le représentant d'un fabricant d'automobiles a déclaré à la même émission que le coût d'installation de ces baudriers serait négligeable.

Comme c'est vous qui fixez la norme, pourquoi ne veillez-vous pas à ce que l'installation de ces ceintures soit obligatoire dans tous les véhicules vendus au Canada!

Le problème n'est pas nouveau pour moi. Lorsque ma fille avait deux ans, en 1972, j'ai découvert que les ceintures ventrales risquent de paralyser un enfant lors d'une collision à 30 milles à l'heure... J'ai commandé un harnais à Mothercare, en Angleterre, et je l'ai fait installer par mon concessionnaire. Ce harnais comportait deux épaulières et une sangle abdominale.

Je demande au gouvernement d'enjoindre aux fabricants d'automobiles d'installer des ceintures de sécurité à triple point d'appui sur les banquettes arrière de toutes les automobiles construites et vendues au Canada.

## Article 21 du Règlement

### LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

#### LE 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VIMY

**M. Gérald Comeau (South West Nova):** Monsieur le Président, il y a soixante-dix ans aujourd'hui, une armée de Canadiens accomplissaient l'impossible en délogeant l'ennemi qui occupait la crête de Vimy.

L'armée française avait perdu 150 000 hommes en tentant le même exploit et l'armée britannique n'avait guère eu plus de succès. Grâce à leur bravoure et à leur détermination, nos soldats ont réussi un exploit que la plupart des gens croyaient impossible.

Pendant l'attaque, les soldats n'avaient pas réussi à s'emparer du point le plus élevé de la crête qui surplombe la plaine de 470 pieds. Les braves soldats du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avaient dû stopper leur offensive devant le feu de l'ennemi bien retranché sur cette position stratégique.

A la tombée de la nuit, on donna l'ordre aux Highlanders de la Nouvelle-Écosse d'avancer. Les Néo-Écossais lancèrent une attaque frénétique qui leur permit de déloger l'ennemi et de le poursuivre jusque sur l'autre versant de la crête, plus loin que tout autre régiment engagé dans la bataille.

● (1410)

Au nombre de ceux qui ont pris part à ce combat, se trouvaient des hommes de ma circonscription comme Sydney Goodwin de Lower Argyle et Clifford Doucette de Weymouth qui, seuls et armés d'un seul fusil, réussirent à mettre en déroute les artilleurs ennemis munis d'une mitrailleuse, Charles Hersey de Freeport et Lewis Gates de Middleton qui réussirent sans aide à tirer sur l'ennemi avec leur mitrailleuse pendant 48 heures. Certains n'ont pas survécu à la bataille mais par leurs sacrifices, les Néo-Écossais ont réussi là où tant d'autres avaient laissé leur vie sans parvenir au but.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

#### LE 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VIMY

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui le soixantième-dixième anniversaire de la victoire du Canada à Vimy. J'ai été particulièrement ému par l'extrait de l'ouvrage de Pierre Berton, cité dans le *Globe and Mail* de ce matin, où l'on explique comment le bruit de l'artillerie réussissait à étouffer le son aigu de la cornemuse. En tant que joueur de biniou et petit-fils d'un cornemuseur qui se trouvait à la crête de Vimy, après avoir été gazé et atteint temporairement de cécité à Ypres, puis blessé à la bataille de la Somme, j'ai toujours éprouvé un intérêt particulier et une fierté spéciale pour l'histoire du corps expéditionnaire canadien de la Première Guerre mondiale, ce qui devrait être le cas de tous les Canadiens, monsieur le Président.

L'esprit de solidarité, qui a animé les Canadiens ce jour-là et qui a contribué à leur victoire, ne devrait pas sombrer dans l'oubli; bien au contraire, nous devrions le chérir, nous en souvenir et nous en inspirer. Lorsque nous sommes tentés de nous dresser les uns contre les autres à cause de différends régionaux peut-être d'ailleurs légitimes, nous ne devons surtout pas